

Image not found or type unknown



Construction existante en zone 2AU

Par **Didjerislade**, le **13/03/2016** à **22:50**

Bonjour,

Je cherche des informations sur ce que j'ai le droit de faire mais sans succès.

Dans le plu de ma commune, ma maison de 1820, le garage non attenant de 1970 et le tout sur un terrain de 1700m2 est classé en zone 2AU...

Je trouve cela étrange...ais je le droit de faire quelque chose ? Extension, surélévation ou autre ?

Merci d'avance